

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX JUILLET DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT
Le 10 JUILLET

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 29
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 0
CONVOCATION EN DATE : 3 juillet 2020
DATE D'AFFICHAGE : 17 juillet 2020

OBJET : Remise gracieuse redevance occupation du domaine public

-----n° 2020/063

Vu la délibération N° 2016/059 en date du 12 septembre 2016 et fixant la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants,

Vu la décision 2019-19 autorisant l'installation d'un camion de restauration rapide « Mon p'tit truck Mania » géré par Mme COMBET Sonia, tous les mardis soirs sur le parking de la Halle,

Considérant que face à l'épidémie de COVID 19, Mme COMBET a préféré cesser son activité sur la période du 10 mars au 12 mai 2020, soit 10 semaines afin de ne prendre aucun risque, et que dans ce cadre, elle nous a sollicité par mail en date du 15 mai 2020 afin d'obtenir une remise gracieuse de sa redevance sur cette période d'inactivité et sur 2 autres journées (le 19 mai et le 2 juin 2020) où elle n'a pu exercer son activité, car l'électricité ne fonctionnait pas,

Vu l'avis favorable de la commission « finances » en date du 23 juin 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **APPROUVE** la remise gracieuse de la redevance d'occupation du domaine public due par Mme COMBET Sonia sur 12 semaines pour un montant de 126 €

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

